

REGLEMENT D'AIDES ET D' ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

PARTIE 1 : L'AIDE ET L'ACTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

SOUS-PARTIE 1 : DISPOSITIONS GENERALES ET PRINCIPES GENERAUX DE L'AIDE SOCIALE

LES CARACTERES DU DROIT DE L'AIDE SOCIALE

LES CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION A L'AIDE SOCIALE

LES GRANDES REGLES DE LA RECUPERATION D'AIDE SOCIALE

LA REGLE DU DOMICILE DE SECOURS « COLLECTIVITE DEBITRICE »

LE CONTROLE EN MATIERE D'AIDE SOCIALE

SOUS-PARTIE 2 : DIFFERENTES AIDES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

TITRE 1 : ENFANCE ET FAMILLE

SOUS-TITRE 1 : L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Chapitre 1^{er} : LE SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Section 1 : Les missions de l'aide sociale à l'enfance

Section 2 : Les dispositions financières (participations des familles)

Section 3 : Les droits des familles et des enfants dans leurs rapports avec le service

Sous-section 1 : les différents droits et garanties des usagers (intérêt de l'enfant ; stabilité affective ; droit d'être informé et accompagné ; participation des parents et des mineurs ; prérogatives des familles de type droit à un réexamen périodique de la situation, etc.)

Sous-section 2 : le projet pour l'enfant

Section 4 : Le secret professionnel et le partage d'informations en protection de l'enfance

Chapitre 2 : LES INTERVENTIONS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Sous-chapitre 1er : LES PRESTATIONS INDIVIDUELLES D'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Section 1 : Les aides à domicile

Sous-section 1 : présentation des aides à domicile

- L'intervention d'un technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'une aide-ménagère ;
- L'accompagnement en économie sociale et familiale (AESF) ;
- Le versement d'aides financières, allocations mensuelles temporaires (AMT) ou de secours exceptionnels (SE) ;
- L'intervention d'un service d'aide éducative (AED) ;

Sous-section 2 : conditions et procédures d'attribution des aides à domicile

Section 2 : L'accueil des mineurs et des jeunes majeurs et l'accueil maternel

Sous-section 1 : les différents types de bénéficiaires de la prise en charge par l'ASE

Sous-section 2 : les spécificités de l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA)

Section 3 : Les moyens de l'accueil (différentes formules de prise en charge)

Sous-chapitre 2 : LA PREVENTION

Section 1 : La prévention de la maltraitance et la protection des mineurs en danger

Sous-section 1 : la transmission des informations préoccupantes à la cellule de recueil d'évaluation et de traitement des informations (CRIP)

Sous-section 2 : le traitement des informations, la procédure d'évaluation et les issues

Sous-section 3 : la transmission de données anonymisées

Section 2 : La prévention de l'inadaptation sociale de la jeunesse

Sous-section 1 : la prévention spécialisée

Sous-section 2 : le fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Chapitre 4 L'ADOPTION

Section 1 : Rappel des règles gouvernant l'adoption

Sous-section 1 : Adoption plénière et adoption simple

Sous-section 2 : Règles adoptants / adoptés

Sous-section 3 : Adoption des pupilles de l'Etat et adoption internationale

Section 2 : L'agrément en vue de l'adoption

Section 3 : Le placement en vue de l'adoption

Chapitre 5 : LES MISSIONS DU SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

SOUS-TITRE 2 : L'OBSERVATOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE CORSE

SOUS-TITRE 3 : L'ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL DE LA PETITE ENFANCE (compétences PMI en la matière)

Chapitre 1^{er} : LE CONTROLE DES ETABLISSEMENT D'ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS (« EAJE »)

Section 1 : l'autorisation de création et de fonctionnement des EAJE

Section 2 : le suivi et le contrôle des EAJE en cours d'existence

Chapitre 2 : L'AGREMENT, LA FORMATION ET LE CONTROLE DES ASSISTANTS MATERNELS ET L'AGREMENT DES ASSISTANTS FAMILIAUX

Section 1 : L'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux

Section 2 : le contrôle des assistants maternels et des assistants familiaux en cours d'agrément

Sous-section 1 : les compétences de contrôle la protection maternelle et infantile (assistants maternels et assistants familiaux) et celles de l'aide sociale à l'enfance (assistants familiaux)

- Contrôle PMI du maintien des conditions d'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux et contrôle des pratiques professionnelles des assistants maternels ;
- Contrôle ASE des pratiques professionnelles des assistants familiaux

Sous-section 2 : la Commission consultative paritaire des assistants maternels et des assistants familiaux de Corse

Chapitre 3 : LA COMMISSION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE CORSE

TITRE 2 : L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPEES

SOUS-TITRE 1 : LES AIDES EN FAVEUR DU MAINTIEN A DOMICILE

Chapitre 1^{er} : L'AIDE MENAGERE AUX PERSONNES AGEES ET AUX PERSONNES HANDICAPEES

Section 1 : L'aide-ménagère légale (*dite aussi « à titre social »*)

Section 2 : L'aide-ménagère à titre médical

Chapitre 2 : L'ALLOCATION PERSONNALISEE POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

Section 1 : nature et domaine de l'APA

Section 2 : les conditions d'attribution de l'APA

Sous-section 1 : la condition d'âge, les droits d'option et les interdictions de cumul

Sous-section 2 : la détermination de la perte d'autonomie (évaluation de la perte d'autonomie ; compétence d'une équipe médico-sociale ; classement dans les groupes iso-ressources)

Section 3 : la procédure d'attribution de l'APA

Sous-section 1 : le dossier de demande d'APA (retrait et dépôt du dossier ; contenu de la demande ; carte mobilité-inclusion)

Sous-section 2 : l'instruction de la demande d'APA (délai d'instruction ; vérification des conditions administratives et de la collectivité débitrice ; évaluation multidimensionnelle et élaboration du plan d'aide ; cas particulier de l'hospitalisation du proche aidant du bénéficiaire à domicile)

Sous-section 3 : la détermination de la participation financière du bénéficiaire

Section 4 : la décision d'attribution de l'APA

Sous-section 1 : la décision d'attribution de l'APA

Sous-section 2 : la révision de l'APA

Sous-section 3 : l'attribution provisoire de l'APA forfaitaire

Section 5 : le montant de l'APA : plafonds et procédures particulières

Sous-section 1 : le montant de l'APA à domicile

Sous-section 2 : la procédure concernant les demandes ayant trait aux proches aidants du bénéficiaire

Sous-section 3 : le régime financier des aides techniques individuelles et des aides d'adaptation du logement au titre de l'APA

Section 6 : la gestion de l'APA à domicile

Sous-section 1 : le versement de l'APA à domicile

Sous-section 2 : le contrôle-qualité de l'APA à domicile

Sous-section 3 : le contrôle d'effectivité de l'APA à domicile (l'effectivité de l'APA ; l suspension de l'APA)

Sous-section 4 : la récupération des indus d'APA

Chapitre 3 : LES AIDES DE LA COLLECTIVITE DE CORSE EN FAVEUR DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ELIGIBLES A LA « CONFERENCE DES FINANCEURS »

Section 1 : les règles générales gouvernant le dispositif relatif à la prévention de la perte d'autonomie

Section 2 : les règles spécifiques aux aides techniques individuelles dans le dispositif relatif à la prévention de la perte d'autonomie : éligibilité et conditions de ressources

Section 3 : autres éléments de procédure

Chapitre 4 : LA COMPENSATION DU HANDICAP

Sous-chapitre 1^{ER} : LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

Section 1 : les conditions d'admission à la prestation de compensation du handicap

Sous-section 1 : les conditions administratives

Sous-section 2 : la condition de besoin de compensation du handicap

Sous-section 3 : les conditions de ressources et la participation financière du bénéficiaire de la PCH

Sous-section 4 : les conditions de non cumuls, d'allocations différentielles et les droits d'option

Section 2 : les conditions d'utilisation de l'élément « aide humaine » de la prestation

Section 3 : l'attribution de la prestation de compensation par la « commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées » (CDAPH) près la « maison des personnes handicapées » de Corse (MPHC)

Sous-section 1 : la demande de PCH

Sous-section 2 : l'évaluation de la demande et l'établissement d'un plan personnalisé de compensation (PPC)

Sous-section 3 : les montants de la prestation

Sous-section 4 : la décision d'attribution de la PCH

Section 4 : l'attribution en urgence de la PCH par le Président du Conseil Exécutif de Corse

Section 5 : la gestion de la PCH

Sous-section 1 : les modalités de versement

Sous-section 2 : le suivi de la prestation

Sous-chapitre 2 : L'ALLOCATION COMPENSATRICE (*maintien à titre transitoire en attendant la fin du dispositif*)

Section 1 : le dispositif de l'allocation compensatrice (AC)

Section 2 : les conditions générales d'ouverture du droit à l'AC (du renouvellement du droit)

Section 3 : la modulation de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)

Sous-section 1 : l'ACTP au taux de 80 % de la « majoration pour tierce personne » (MTP)

Sous-section 2 : l'ACTP au taux entre 40 et 70 % de la MTP

Section 4 : l'allocation compensatrice pour frais professionnels (ACFP)

Section 5 : la gestion de l'AC

Sous-section 1 : les modalités de versement de l'AC

Sous-section 2 : le contrôle et la suspension de l'AC

SOUS-TITRE 2 : LES AIDES EN ETABLISSEMENT (PA / PH)

Chapitre 1^{er} : L'HEBERGEMENT DES PERSONNE AGEES

Sous-chapitre 1^{er} : L'aide sociale à l'hébergement PA

Section 1 : le dispositif de l'aide sociale à l'hébergement (PA)

Sous-section 1 : les caractéristiques de l'aide et le droit au « placement »

Sous-section 2 : l'habilitation des établissements à l'aide sociale (*des renvois à d'autres dispositions ESSMS du présent règlement*)

Sous-section 3 : les conditions d'admission à l'aide sociale à l'hébergement (*avec des renvois à de précédentes dispositions en partie 1 du présent règlement*)

Section 2 : la procédure d'attribution de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) des PA

Sous-section 1 : l'instruction de la demande d'ASH des PA

Sous-section 2 : la mise en jeu de l'obligation alimentaire

Sous-section 3 : la décision d'admission à l'ASH des PA

Sous-section 4 : la gestion de l'ASH des PA

Sous-section 5 : les recours en récupération d'aide sociale à l'hébergement des PA

Sous-chapitre 2 : L'APA en Etablissement

Section 1 : l'aide au paiement du tarif dépendance de l'établissement

Section 2 : le montant de l'APA en établissement

Chapitre 2 : L'HEBERGEMENT DES PERSONNES ADULTES HANDICAPEES

Sous-chapitre 1^{er} : L'aide sociale à l'hébergement des personnes adultes handicapées

Section 1 : le dispositif de l'aide sociale à l'hébergement (PA)

Sous-section 1 : le droit des personnes adultes handicapées à l'aide sociale à l'hébergement

- Le droit au « placement »
- Les établissements d'accueil (*avec des renvois aux ESSMS*)

Sous-section 2 : les conditions de prise en charge des frais d'hébergement et d'entretien de la personne handicapée

Sous-section 3 : la procédure d'admission à l'ASH des PH

Sous-section 4 : la gestion de l'ASH des PH

Sous-section 5 : le régime applicable aux personnes handicapées « vieillissantes » accueillies en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou en unités de soins longue durée (USLD)

Sous-chapitre 2 : La PCH ou l'AC en Etablissement

Section 1 : la PCH en établissement

Sous-section 1 : cas de la personne handicapée déjà hébergée au moment de la demande

Sous-section 2 : cas de personne handicapée déjà bénéficiaire de la prestation au moment de son admission en établissement

Section 2 : l'AC en établissement

Chapitre 3 : L'ACCUEIL TEMPORAIRE DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES

SOUS-TITRE 4 : L'ACCUEIL FAMILIAL DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES ADULTES HANDICAPEES (« PLACEMENT » CHEZ L'ACCUEILLANT FAMILIAL)

Chapitre 1^{er} : LE DISPOSITIF DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Section 1 : le droit au placement familial des personnes âgées et des personnes adultes handicapées

Section 2 : l'agrément en qualité d'accueillant familial

Section 3 : les accueillants familiaux agréés employés de gré à gré

Chapitre 2 : LES AIDES SOCIALES AU PAIEMENT DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Section 1 : l'allocation personnalisée pour l'autonomie (PA)

Section 2 : la prestation de compensation du handicap ou l'allocation compensatrice (PH)

Section 3 : l'aide sociale au « placement familial » (aide à hébergement)

Section 4 : procédures et gestion des aides au financement du placement familial

SOUS-TITRE 4 : LA COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Chapitre 1^{er} LES CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUES (C.L.I.C)

Chapitre 2 LES METHODES D'ACTION POUR L'INTEGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE (M.A.I.A.)

TITRE 3 : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES EXCLUSIONS

SOUS-TITRE 1 : LE LOGEMENT ET L'INSERTION

Chapitre 1^{er} LES AIDES RELATIVES AU LOGEMENT

Section 1 : les participations de la Collectivité de Corse aux dispositifs relatifs au logement (les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées ; les plans départementaux de l'habitat, etc.)

Section 2 : Les aides au titre du fonds de solidarité au logement (FSL)

Section 3 : autres

Chapitre 2 : LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Section 1 : présentation générale du dispositif du RSA

Section 2 : les conditions d'éligibilité au RSA

Sous-section 1 : la condition de résidence

Sous-section 2 : la condition d'âge

Sous-section 3 : la condition de ressources

Section 3 : la prise en compte de différents critères

Sous-section 1 : les personnes à charge

Sous-section 2 : le forfait-logement

Sous-section 3 : la détermination de l'assiette des ressources

Section 4 : la majoration pour isolement

Section 5 : les statuts particuliers

Sous-section 1 : les élèves, les étudiants et les stagiaires non rémunérés

Sous-section 2 : les travailleurs non-salariés

Sous-section 3 : les agriculteurs

Sous-section 4 : les non nationaux

Section 6 : les droits et les devoirs du bénéficiaire du RSA

Sous-section 1 : l'accompagnement des bénéficiaires

Sous-section 2 : la participation des bénéficiaires au dispositif d'insertion

Section 7 : la contestation des décisions relatives au RSA et la récupération des indus de RSA

Sous-section 1 : le recours administratif préalable obligatoire (RAPO) et le recours contentieux

Sous-section 2 : les procédures relatives à la récupération des indus (en l'absence ou en présence de fraude)

Chapitre 3 : L'INSERTION DES BENEFICIAIRES DU RSA

Section 1 : Le Pacte Territorial d'Insertion de Corse.

Sous-section 1 : L'Accompagnement Socio-Professionnel – Convention Pôle Emploi

Sous-section 2 : La Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyen à conclure avec l'Etat

Sous-section 3 : Le Plan Territorial d'Insertion de Corse.

- Volet Social
- Volet Santé
- Volet Professionnel

Section 2 : Autres actions d'insertion menées par la CDC dans le cadre de partenariats.

SOUS-TITRE 2 : L'AIDE ET L'ACTION SOCIALES DE PROXIMITE

Chapitre 1^{er} : LE SERVICE D'ACTION SOCIALE POLYVALENTE (service non personnalisé obligatoire, art. L. 123-2 CASF)

Section 1 : une mission générale d'aide aux personnes en difficulté à retrouver ou à développer leur autonomie de vie.

Section 2 : l'accompagnement de la personne en matière sociale et budgétaire

Sous-section unique : La mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)

Chapitre 2 : LES AIDES FINANCIERES INSTITUEES PAR LA COLLECTIVITE DE CORSE

Section 1 : les secours d'urgence aux adultes sur fonds propres

Section 2 : l'aide exceptionnelle de fin d'année

TITRE 4 : LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX OU MEDICO-SOCIAUX

Chapitre 1^{er} : NOMENCLATURE GENERIQUE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES / COMPETENCES EXCLUSIVES DU PCE DE CORSE ET COMPETENCES PARTAGEES

Section 1 : Les établissements et services nécessitant l'intervention de la Collectivité de Corse

Sous-section 1 : les établissements et services compétents pour la prise en charge des personnes âgées

Sous-section 2 : les établissements et services compétents pour la prise en charge des personnes adultes handicapées

Sous-section 3 : les établissements et services compétents pour la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs admis à l'aide sociale à l'enfance

Section 2 : Les autres établissements et services

Chapitre 2 : REGLES D'AUTORISATION DE CREATION ET DE FONCTIONNEMENT DES ESSMS

Section 1 : le régime de l'autorisation préalable

Section 2 : la procédure d'appel à projet et ses exceptions

Chapitre 3 : REGLES DE TARIFICATION

PARTIE 2 : ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTE ET DE PREVENTION SANITAIRE

TITRE 1 : LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Chapitre 1^{er} : LA PROMOTION DE LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Section 1 : consultations prénatales et postnatales et actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes

Section 2 : consultations et actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de six ans et établissement d'un bilan de santé pour les enfants âgés de trois à quatre ans notamment en école maternelle

Section 3 : actions médico-sociales préventives à domicile pour les femmes enceintes et pour les enfants de moins de six ans requérant une attention particulière

Section 4 : actions médico-sociales préventives et de suivi pour les parents en période post-natale

Section 5 : actions de planification ou éducation familiale dans les territoires non dotés d'un Centre de planification ou éducation familiale (CPEF)

Chapitre 2 : RECUEIL ET TRAITEMENT D'INFORMATION, EDITION ET DIFFUSION DE SUPPORTS D'INFORMATIONS SANITAIRES

Section 1 : recueil et traitement d'informations en épidémiologie et en santé publique (certificats de naissance ; certificats de grossesse).

Section 2 : édition et diffusion de supports d'information sanitaire et de certains documents (carnets de santé, etc.)

TITRE 2 : LA PLANIFICATION OU EDUCATION FAMILIALE

Chapitre 1^{er} : LES MISSIONS DE PREVENTION DES CENTRES DE PLANIFICATION OU EDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Section 1 : les consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité

Section 2 : la diffusion d'informations et les actions collectives et individuelles de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale

Section 3 : la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, les entretiens de conseil conjugal et familial

Section 4 : les entretiens pré et post interruption volontaire de grossesse (IVG)

Chapitre 2 : LA PRATIQUE DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE MEDICAMENTEUSE

TITRE 3 : LA PREVENTION SANITAIRE

Chapitre 1^{er} : LA VACCINATION

Section unique : Le Centre de vaccination polyvalent

Sous-section 1 : les vaccins obligatoires et recommandés du calendrier national

Sous-section 2 : Centre anti Amaril (fièvre jaune)

Sous-section 3 : Antenne antirabique (la rage)

Chapitre 2 : LE CEGID (Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic du VIH)

Chapitre 3 : LE CLAT (lutte anti tuberculose)

Chapitre 4 : LA LUTTE CONTRE LES CANCERS, CONSULTATIONS DE TABACOLOGIE